

## Modification du contrat de location

Par maria3bx, le 13/01/2012 à 18:47

Bonsoir à tous,

Voilà nous sommes actuellement 7 locataires résidant au Royaume-Uni (il s'agit d'un groupe de particulier non universitaire). Ce contrat est de 40 semaines.

Chacun dispose de sa propre chambre et coin salle de bain mais nous partageons la cuisine entre nous sept cela est stipulé dans le contrat 'There is one kitchen shared between the 7 rooms'.

Il y a deux mois, le propriétaire nous a prévenu qu'il allait faire des travaux au rez de chaussée (inhabité au moment de notre arrivée) pour ainsi louer sept nouvelles chambres et accueillir des nouveaux étudiants en Février. Depuis deux mois il effectue donc des travaux et il est impossible de réviser ou travailler dans sa chambre,. Les ouvriers ne travaillant pas le week end et respectant des horaires durant la journée nous ne pouvons rien dire.

Le problème est donc ailleurs, le propriétaire souhaite que les sept étudiants utilisent notre cuisine. Nous serions donc 14 personnes à utiliser une cuisine dont la taille semble déjà limitée pour 7 personnes (quatre chaises, une table ronde, chacun ne disposant déjà pas d'un étage entier dans le réfrigérateur). Que pouvons-nous faire si cela se produit?

Je vous remercie d'avance

Cordialement